

Le budget 2010

Entre prudence et engagements...

La véritable "révolution fiscale" en cours avec la suppression de la taxe professionnelle oblige les intercommunalités comme le Sud Grenoblois à la prudence. La communauté de communes doit à présent faire des choix en matière budgétaire tout en gérant une large part d'incertitudes liées à la limitation de l'évolution de ses ressources.



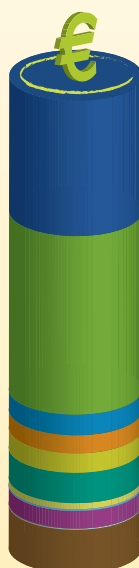
"Les marges de manœuvre de la communauté de communes sont désormais réduites avec la suppression de la taxe professionnelle. A partir de 2011, les ressources du Sud Grenoblois se diversifient et se figent : elles se diversifient avec la nouvelle fiscalité composée de la CET (Contribution Economique Territoriale) et de la taxe d'habitation qui est transférée du département à l'intercommunalité. Dans le même temps, elles se figent par la très faible évolution de la dotation venant compléter les ressources de la nouvelle fiscalité.

Malgré l'engagement de l'Etat d'une réforme neutre et transparente pour les finances des collectivités, il apparaît que les modalités de mise en œuvre de cette réforme privent la communauté de communes de l'évolution de ses bases entre 2009 et 2010 et génèrent alors un manque à gagner de plus de 540 000 € qui risque de se répercuter chaque année. Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'elle est contraire aux principes et au cadre général de la réforme portant suppression de la taxe professionnelle."

Gérard Cret,

Vice-président chargé de l'administration générale, des finances et du personnel.

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement de l'année 2009 qui s'élève à 6 637 954 €, la part prévisionnelle affectée à la section investissement 2010 atteint 7 387 247 €.



BUDGET 2010 = 38 741 870 €

> **Section FONCTIONNEMENT : 25 655 991 €**

Les recettes

Compensation relais (ex-Taxe Professionnelle) :	12 544 172 €
Dotations et subventions :	3 927 893 €
Produits des services :	263 330 €
Autres produits :	32 642 €
TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) :	2 250 000 €
Excédent antérieur :	6 637 954 €

Les dépenses

Autofinancement :	7 387 247 €
Reversement aux communes :	9 745 000 €
Charges générales :	1 122 472 €
Incinération :	990 000 €
Tri et déchèteries :	1 061 820 €
Personnel :	1 649 600 €
Amortissements :	336 073 €
Charges financières :	3 103 €
Subventions, participations et aides diverses :	965 785 €
Charges diverses :	2 500 €
Prélèvement FDPTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle) :	2 392 391 €

> **Section INVESTISSEMENT : 13 085 879 €**



Le Sud Grenoblois poursuit ses missions...

Principales actions et réalisations en 2010

Déchets

- Développement du compostage
- Aménagement des déchèteries
- Acquisition d'un broyeur de déchets verts
- Mise en place de points de collecte enterrés

Développement économique

- Lancement du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)
- Animation du pôle chimie-environnement
- Aides au développement de l'agriculture
- Aides à la création d'entreprise
- Acquisitions foncières à Champagnier
- Aménagements des zones d'activités de Vizille, Champ-sur-Drac et Bresson

Environnement et Développement Durable

- Education à l'environnement dans les écoles
- Participation à la création de la Réserve Naturelle Régionale Drac Aval
- Etude pour la création d'un plan d'eau à St-Georges-de-Commiers
- Participation au réseau écologique national (trame verte, trame bleue)

Habitat

- Poursuite du dispositif Pass Foncier (accession à la propriété)

- Aides à la création de logements sociaux
- Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Etude pour la création d'une pension de famille
- Lancement d'une aire d'accueil des gens du voyage
- Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Identité du territoire

- Organisation des Fêtes Révolutionnaires 2010 à Vizille
- Participation à la manifestation équestre internationale Equirando
- Mise en place d'une signalétique des zones d'activités
- Création d'un travail de mémoire avec exposition et film documentaire

Transports

- Développement du covoiturage
- Projet de création d'un parking relais dans le centre de Vizille

Services à la personne

- Fonctionnement et développement des relais d'assistants maternels
- Accueil de loisirs



“La réforme de la taxe professionnelle pénalise lourdement et durablement une intercommunalité comme le Sud Grenoblois. En effet, l'allègement des charges pour les entreprises industrielles, voulu par le gouvernement afin de favoriser leur développement, a pour conséquence de limiter de manière considérable l'évolution des recettes fiscales de notre territoire marqué par un tissu industriel important.

Face à cette situation complexe, les élus du Sud Grenoblois s'engagent cependant à trouver les bonnes solutions pour maintenir le niveau de ses ressources. De même, des interventions seront ciblées et réalisées cette année afin d'améliorer les services au quotidien pour les habitants.”

Norbert Grimoud, Président.

Et aussi...

Vos gestes en faveur du tri ont permis de faire des économies !

En 2009, l'amélioration du tri des déchets par les habitants et la pratique du compostage ont notamment permis de faire baisser le volume des ordures ménagères résiduelles (déchets non triés) sur les 17 communes du Sud Grenoblois.

Ces efforts se traduisent alors par une baisse du coût du service des déchets pour la communauté de communes.

En conséquence, le Sud Grenoblois a décidé de baisser les taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) en 2010.

En 2010, le Sud Grenoblois va baisser la taxe pour le ramassage des déchets !

A noter cependant que les taux de la TEOM sont différents sur les 17 communes du territoire du Sud Grenoblois : pour une plus grande solidarité entre les communes (les communes étendues ont des coûts de collecte plus élevés), l'objectif est d'aboutir à un taux unique en 2014. Pour atteindre ce taux unique, certaines communes voient toutefois leur taux de TEOM diminuer plus ou moins rapidement et d'autres au contraire augmenter.

Poursuivons nos efforts pour le tri des déchets !